

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

République Française

COMMUNE DE LESPIGNAN

Siège social : Hôtel de ville – 34710 LESPIGNAN

ARRETE DU MAIRE

Objet :

Vente
RENAULT CLIO
128 APY 34

N° AD-2023-08-23-06

Le Maire de la commune de LESPIGNAN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 qui permettent au Conseil Municipal de déléguer un certain nombre de ses compétences,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 Juin 2020 visée par les Services de la Sous-Préfecture de Béziers en date du 05 Juin 2020, au terme de laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, certaines fonctions énumérées à l'article L 2122-22 du CGCT dont la possibilité de prendre toute décision concernant l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.

Considérant la proposition de M. CARLES--ARRUFAT Alexio d'acheter le véhicule Renault Clio immatriculé 128 APY 34 en l'état au prix d'un euro (1.00 €).

DECIDE

ARTICLE 1 – De valider la proposition de M. CARLES--ARRUFAT Alexio pour l'achat du véhicule Renault Clio immatriculé 128 APY 34 en l'état au prix d'un euro (1.00 €).

ARTICLE 2 – De signer le certificat de cession dudit véhicule au profit de M. CARLES – ARRUFAT Alexio qui reconnaît que le véhicule ne peut fonctionner en l'état.

ARTICLE 3 – Un extrait de la présente décision sera affiché à la porte de la Mairie et une ampliation adressée à Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Fait à LESPIGNAN, le 23 août 2023

Le Maire,



Jean-François GUIBBERT

Envoyé en préfecture le 25/08/2023

Reçu en préfecture le 25/08/2023

Publié le **20 AOUT 2023**

ID : 034-213401359-20230823-AD2023_08_23_06-AI

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

De l'Hérault le **25 AOUT 2023**

Et publication ou notification

Du **20 AOUT 2023**

Le Maire :

